



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 3 novembre 2021

sous la Présidence de Monsieur Dimitri SIMOS, Président

Préavis N° 16-2021 Maison de l'Enfance au Parc Guillemin
Accueil préscolaire. Réhabilitation du bâtiment de l'av. Guillemin 9-11
ainsi que transformation et mise en conformité de la Garderie du Parc, av.
Guillemin 7 - Crédit d'études demandé CHF 490'000.00 TTC

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 16-2021 du 15 septembre 2021,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité le crédit d'études de CHF 490'000.00 TTC destiné à poursuivre les projets de réhabilitation, transformation et mises aux normes des bâtiments Guillemin 7 et 9-11 à destination de l'accueil préscolaire et dont le montant est à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense pour annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Dimitri SIMOS



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 3 novembre 2021